

**Secteur Relations Internationales - Attribution de Bourses aux Projets Internationaux**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La Ville de Besançon a décidé d'attribuer, pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, des bourses pour aider au financement de projets internationaux menés par des associations ou établissements scolaires bisontins en liaison avec l'étranger.

Une dotation de 50 000 F était à répartir entre différents projets dans les domaines linguistique, humanitaire et social, professionnel, ou culturel et sportif.

Le jury, composé de 7 membres de la Commission Relations Internationales élargie, s'est réuni le 26 avril dernier et propose au Conseil Municipal de soutenir, cette année, les projets suivants :

\* L'Association AMADEA, pour son projet de mise en place de jardins scolaires dans douze écoles primaires publiques réparties dans trois localités du sud-est de Madagascar (projet humanitaire). Bourse proposée : 8 000 F.

\* L'Association ASSO BURKINA, pour son projet d'équipement de deux écoles primaires en milieu rural dans la région de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso (projet humanitaire). Bourse proposée : 8 000 F.

\* Le Collège Proudhon, pour l'organisation d'un voyage en Angleterre de deux classes de 4<sup>ème</sup> (dont une de section Sport-Etudes) en juin prochain (projet culturel et sportif). Bourse proposée : 6 000 F.

\* Les Scouts de France, «Groupe de compagnons Cassiopée», pour leur projet de soutien scolaire en faveur d'enfants d'une école du Burkina Faso en août prochain (projet humanitaire et social). Bourse proposée : 6 000 F.

\* L'Association La Marmite, pour son projet de voyage culturel à Cracovie (Pologne) en faveur d'un public en situation d'insertion sociale ou professionnelle en août prochain (projet culturel et social). Bourse proposée : 5 000 F.

\* Le Lycée Pergaud, pour son projet de découverte sur le thème des rivières du Doubs mené avec un lycée de Luléa (Suède) en octobre prochain (projet culturel). Bourse proposée : 5 000 F.

\* La Fédération des Oeuvres Laiques du Doubs, pour le projet de l'IME (Institut Médico-Educatif) Montfort d'accompagner un groupe de 13 jeunes de l'établissement pour l'ascension du Mont Rose, en Italie, en juillet prochain (projet culturel et social). Bourse proposée : 4 000 F.

\* L'Association ADOC (Association des Doctorants de l'Université de Franche-Comté), pour le projet d'une étudiante de partir 5 mois au Mali afin d'étudier l'alphabetisation et d'enseigner le français à des non-voyants de la région d'Ondougou (projet culturel et humanitaire). Bourse proposée : 4 000 F.

\* Le Collège Saint-Joseph, pour le projet des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du groupe Albanie d'organiser un voyage à Pogragec pour y acheminer l'aide collectée toute l'année à Besançon en faveur de l'école Koli-Gusho (projet humanitaire et culturel). Bourse proposée : 4 000 F.

\* L'Association Action Cameroun, pour son projet d'aménagement d'une salle de classe et d'un puits pour l'école d'Oban au Cameroun en juillet prochain (projet humanitaire). Bourse proposée : 4 000 F.

Le montant initial de 50 000 F étant dépassé, un virement interne de 4 000 F sera effectué à partir des crédits du service Relations Extérieures.

Au cas où l'un des projets ne pourrait aboutir cette année, l'association lauréate s'engage à rembourser la somme reçue à la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces propositions.

En cas d'accord, la dépense, soit 54 000 F, sera imputée sur les crédits 92.04.6714.94036 CS 400, qu'il conviendra d'abonder par un transfert de 4 000 F du chapitre 92.04.6574.94036.00400.

**«M. BARETJE :** Nous avons fait le choix cette année d'accorder 10 bourses au lieu de 4 ou 5. Bien entendu, ça ne permet pas d'attribuer des sommes aussi conséquentes que les années précédentes mais le nombre et la qualité des projets qui nous étaient présentés ont poussé le jury à opter pour cette formule, donc nous avons dû rajouter un crédit de 4 000 F.

Je voulais simplement ajouter que nous n'avions pas une présentation de l'ensemble de la coopération de Besançon dans le monde. Ce document a enfin pu sortir, nous avons trouvé un petit peu de crédits pour le financer. Cela nous permet de nous présenter en ce qui concerne la Ville de Besançon auprès des diverses collectivités locales, de l'Europe, des divers ministères français d'une façon tout à fait convenable et cela devrait permettre aussi d'être plus crédible.

**M. LE MAIRE :** Il est très bien fait ce document en français, en anglais, en allemand, nos compliments à tes services.

**M. BARETJE :** C'est vrai que cela nous faisait défaut».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Relations Internationales élargie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 23 mai 2000.*